

## La RT2012 peut-elle freiner le développement de la géothermie

« La RT2012 pour les logements et bâtiments neufs, qui s'appliquera dès la fin 2011 notamment pour le tertiaire, n'intègre malheureusement pas et/ou ne valorise pas un certain nombre des PAC présent sur le marché depuis fort longtemps. Il s'agit en particulier :

- des PAC sol/sol et sol/eau,
- des PAC double service (chauffage et eau chaude sanitaire),
- des PAC multifonctions (ventilation + PAC pour le chauffage et/ou l'ECS),
- des PAC hybrides (PAC couplée à une chaudière gaz).

Toutes ces technologies ne pourront être prescrites pour la construction de bâtiment respectant la RT2012. Il s'agit donc d'un frein important au développement de cette technologie en général et de la géothermie assistée par PAC dans le neuf.

Des travaux importants sont menés par les différents acteurs de la filière, en liaison avec la DHUP et le CTSB afin d'intégrer et valoriser les systèmes de pompe à chaleur au sens large du terme.

L'AFPG consciente que l'évolution du marché de la géothermie passe une prise en compte, à sa juste valeur de la PAC et notamment de la géothermie très basse température, veut apporter sa vision et soutenir les travaux de la valorisation des pompes à chaleur dans le moteur de calcul de la RT2012.

Vous avez dit « Energie Primaire » !

La valeur actuelle prise en compte pour le coefficient de conversion pour le passage à l'énergie primaire est le fameux "2,58" pour l'électricité contre 1 pour toutes les autres énergies! Ce mode de calcul de toute évidence pénalise d'une manière excessive la géothermie très basse température.

"L'étiquette énergétique du logement est calculée en énergie primaire et non en énergie finale, alors même que le client final achète bien l'énergie finale et certainement pas l'énergie primaire"

Ce chiffre discuté au niveau européen constituera un important dossier pour l'AFPG qui s'associera avec l'ensemble des acteurs pour avancer sur ce sujet.

Ce sujet vous interpelle, revenez-vers nous pour intégrer le groupe de travail. »

Jean-Marc PERCEBOIS, Vice président AFPG, Filière géothermie assistée par PAC